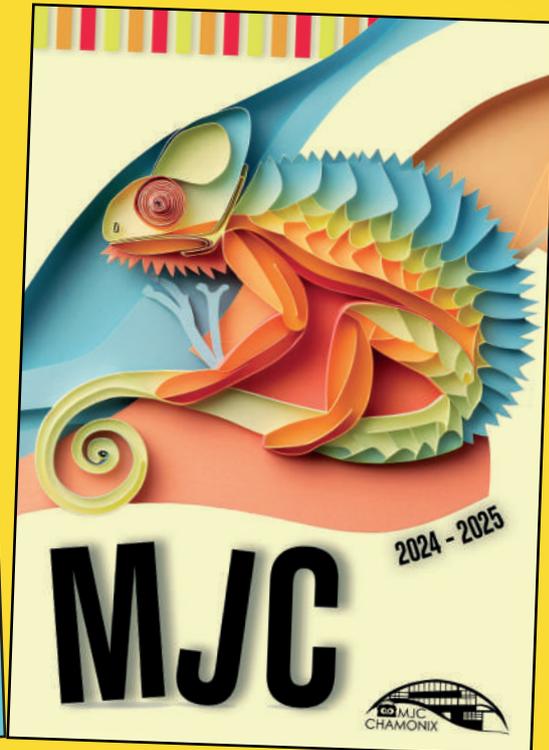


# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025



**JEUDI 3 AVRIL 2025 - 18H30**  
**MJC DE CHAMONIX**

**MAISON POUR TOUS**

**Rapport moral et d'orientation**  
**Rapport financier**  
**2024**

Maison des Jeunes et de la Culture de Chamonix

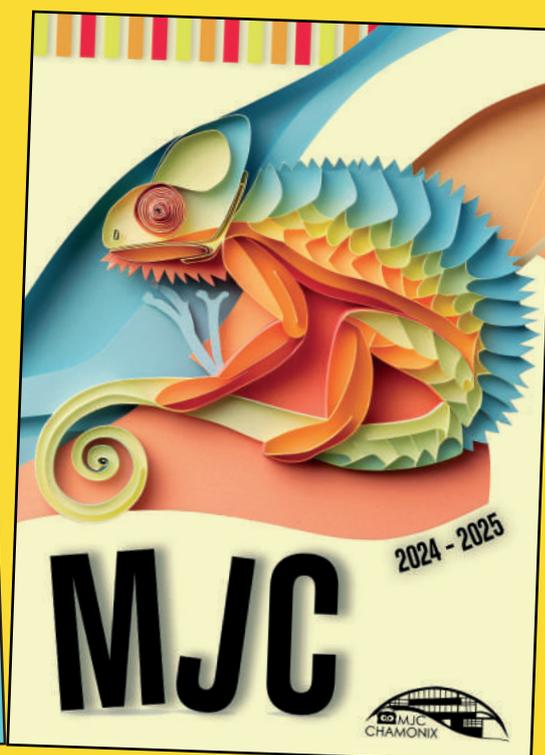
94 promenade du Fori

74400 Chamonix-Mont-Blanc

☎ 04.50.53.12.24 ✉ [accueil@mjchamonix.org](mailto:accueil@mjchamonix.org)

[www.mjchamonix.org](http://www.mjchamonix.org)





# Rapport moral et d'orientation

# Rapport moral et d'orientation AG 2025

## Préambule

Chères adhérentes, chers adhérents, bénévoles, élu(e)s bénévoles, chers partenaires, cher(e)s salarié(e)s, nous vous remercions de votre présence. Nous vous souhaitons la bienvenue à l'assemblée générale ordinaire de la MJC.

Nous rappelons à quel point l'Assemblée Générale revêt une importance majeure dans la vie associative de la MJC puisqu'elle vient arrêter le temps sur l'année écoulée.

\* \* \* \* \*

Nous avons l'honneur, en tant que coprésidents de la MJC, d'ouvrir l'Assemblée Générale ordinaire de notre association, d'éducation populaire, à but non lucratif.

Chaque année, lors de notre Assemblée Générale ordinaire, nous aimons apprécier l'immense dynamique de l'association et la richesse du projet associatif dont découlent de très nombreuses animations, à destination de tous les publics. Ce qui nous amène sincèrement à remercier l'ensemble des bénévoles de cette association, l'ensemble des salariés et professionnels de l'animation, ainsi que l'ensemble des partenaires.

Vous ont été distribués à l'entrée les documents officiels : le rapport moral et d'orientation, le rapport financier et le rapport d'activité, qui synthétisent de manière détaillée l'ensemble de la tâche accomplie en responsabilité, par notre association. Pour rappel, la MJC est présente sur le territoire depuis près de 59 ans.

Nous vous rappelons que ces documents sont certifiés conformes par un cabinet indépendant de commissariat aux comptes. Ils sont également transmis à l'ensemble des partenaires de l'association (la ville de Chamonix, l'État, la caisse d'allocation familiale...).

\* \* \* \* \*

## **Remerciements aux partenaires**

Nous souhaitons remercier les partenaires institutionnels et financiers sans qui notre association à but non lucratif ne pourrait fonctionner. En premier lieu, la Ville de Chamonix, Monsieur le Maire Éric FOURNIER, Mesdames Juliette MARTINEZ et Marie-Noëlle FLEURY ainsi que Monsieur Jonathan CHIHI (et l'ensemble des services et des équipes municipales) partenaire majeur de la MJC.

Nous souhaitons également remercier Madame Aurore TERMOZ en sa qualité de Conseillère Départementale, le S.D.J.E.S 74 et toute son équipe, le Préfet de Haute-Savoie, la Communauté de

Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (le dispositif de la C.T.G et plus particulièrement Monsieur Jérémy VALLAS, Vice-président en charge de la cohésion sociale), la Médiathèque de Chamonix, l'E.M.D.I (et plus particulièrement son ancien directeur Philippe BADIN), la C.A.F de Haute-Savoie, l'association départementale des MJC des Savoie, ainsi que les établissements scolaires de la Vallée, Monsieur Cyprien PIROUD proviseur de la Cité scolaire Roger Frison Roche, et Monsieur Grégory MORAND proviseur coordinateur de l'Etablissement scolaire privé Jeanne D'Arc et toutes les associations, les différents services publics, les habitantes et habitants qui œuvrent à nos côtés et qui apportent tant de richesses aux projets et au bien commun, dans l'intérêt général, et enfin, une nouvelle fois les bénévoles qui donnent la vie au fait associatif dont notre démocratie a tant besoin.

L'agrément « jeunesse et éducation populaire » délivré par l'état renforce un peu plus chaque jour les engagements de la MJC vis-à-vis des publics jeunes.

\* \* \* \* \*

### **Fonctionnement interne, recrutement et mouvement du personnel de la MJC**

Cette année encore des mouvements de personnels ont eu lieu. Nous remercions tous les salariés et prestataires qui ont contribué de par leurs compétences à donner vie aux projets de la MJC.

Remerciements à Mathias COURCOL, Yolanda DIAZ FONT et Léonie ARNAISE.

Cristina ZIMARA, animatrice théâtre salariée, a souhaité renouveler son congé parental jusqu'en septembre 2024, elle a ensuite dû prendre un congé sans solde pendant la fin de l'année 2024 en raison de son lieu de domicile (Italie) et de la fermeture du tunnel du Mont-Blanc pour plusieurs mois, qui l'empêchait de venir travailler.

Nous nous réjouissons d'avoir accueilli à nos côtés lors de cette année 2024, Isabelle DARCHY, Mylène LAPIERRE, Agathe SANGLARD et Marie VAILLANT, qui contribuent dans différents secteurs : enfance-jeunesse-famille et activités hebdomadaires, à l'enrichissement de notre projet associatif.

Perrine DUMAS, animatrice du secteur socioculturel pendant plus de 20 ans, avait quitté la MJC en 2022 pour de nouveaux projets professionnels. Suite à l'absence de différents salariés pour arrêt maladie notamment, la salariée a été recrutée à compter de juin 2024 et nous nous en réjouissons.

Nous ne pouvons pas conclure ce point sur les mouvements du personnel en 2024 sans adresser nos chaleureuses salutations ainsi que nos plus sincères remerciements pour le travail accompli auprès des enfants pendant plus de 10 ans par Thomas CHARTIER, ancien coordinateur du secteur enfance-jeunesse-famille, et par Camille DEPLAND, ancienne animatrice du secteur enfance-jeunesse-famille qui nous ont quitté en 2024 pour de nouvelles aventures professionnelles.

Nous souhaitons également la bienvenue à Baptiste WITZ et Nina RAULT, tout juste arrivés dans notre équipe en ce début d'année, animateurs permanents sur le secteur enfance-jeunesse-famille.

Si depuis près de cinq années nous pointons les difficultés de recrutement persistantes et cela peu importe la forme du contrat de travail proposée, il s'avère que l'année 2024 aura permis à la MJC de recruter plus d'animateurs pour les mercredis et vacances scolaires que les années précédentes (contrats Engagements Educatifs notamment) avec des capacités d'accueil d'enfants sur les différents centres en augmentation. Nous pouvons expliquer cet élément positif par le fait que notre association a multiplié, en partenariat avec la plateforme AURA et la MJCI les Clarines de Viuz-en-Sallaz, l'organisation de sessions de formations BAFA sur les dernières années, qui permettent désormais de disposer d'animateurs formés à court ou moyen terme.

Consciente des problématiques de logement rencontrées par l'ensemble des habitants et donc des travailleurs, la Ville de Chamonix, par convention avec la MJC, loue ponctuellement des logements au sein de la Tour T2 à des salariés vacataires de la MJC, ce qui permet aux salarié.e.s recruté.e.s de bénéficier d'un logement, certes spartiate, mais à loyer modéré en comparaison aux loyers de la vallée. Sans cela aujourd'hui, nous serions en difficulté pour recruter des animateurs vacataires pour l'encadrement des enfants.

Le bémol demeure cependant dans le recrutement des postes de salariés permanents en CDI temps plein. En effet, bien souvent les candidatures qui nous parviennent ne permettent pas d'envisager des recrutements au regard des missions et des responsabilités attendues.

La solidarité interne chez les professionnels permanents est toujours actuelle et fait partie de l'ADN de la MJC. Toutefois il n'en demeure pas moins que les remplacements, notamment sur les accueils de loisirs et autre, peuvent générer de la fatigue, un sentiment de surmenage et même parfois un découragement, au détriment parfois des missions premières.

\* \* \* \* \*

## **Le partenariat avec la Ville de Chamonix**

La convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2024 se terminant le 31 décembre 2024, et comme nous vous l'indiquions dans notre précédent rapport moral et d'orientation, les représentants de la MJC accompagnés d'une aide juridique, ont rencontré à de nombreuses reprises Monsieur le Maire et les représentants de la ville, afin d'aborder et de négocier les modalités de contractualisation définissant et garantissant les moyens pour notre association.

Il s'avère comme nous l'indiquions l'année dernière que les intentions initiales de la collectivité, en matière de renouvellement, ne nous ont pas permis dans un premier temps d'avancer sereinement puisqu'était évoqué le lancement potentiel « *d'une délégation de service public ou d'un marché public* ».

De longues et difficiles négociations tout au long de l'année 2024, ont permis de pouvoir signer une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs de deux années, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2026, proposée et votée au Conseil Municipal du 20 décembre 2024. Cette nouvelle convention de

deux années nous garantit la continuité du fonctionnement de l'association.

Les représentants de l'association ont toujours travaillé dans le respect des partenaires, dans la lisibilité, dans la transparence et l'honnêteté pour aboutir à la signature de cette convention.

Nous remercions la ville pour toutes les discussions et échanges qui ont permis d'aboutir à la signature de cette nouvelle convention. Nous espérons que les interrogations de la collectivité quant à un potentiel risque juridique conventionnel sont désormais levées et que le travail partenarial historique soit renforcé, notamment lors des prochaines renégociations des futures conventions pluriannuelles d'objectifs.

\* \* \* \* \*

### **Une réhabilitation du bâtiment et un retour dans la Maison pour Tous en cours d'année 2024**

Après un énorme chantier de rénovation de plus de deux années du bâtiment de la Maison pour Tous mené par la ville de Chamonix, la MJC et ses partenaires ont pu réintégrer les locaux au cours des vacances de printemps 2024. Nous remercions l'ensemble de l'équipe MJC ainsi que les services techniques de la ville pour les efforts faits pendant toute la période de déménagement et d'emménagement.

La reprise de l'ensemble des activités dans les murs s'est faite progressivement et plus particulièrement à compter de septembre 2024 pour les activités hebdomadaires et la programmation culturelle.

L'équipe de la MJC, les associations et différents services utilisateurs de la Maison pour Tous saluent le confort et les nouvelles fonctionnalités du bâtiment pour accueillir le public de manière optimale.

La réussite de la rénovation et de la réhabilitation de la MPT permet donc à la MJC de développer son projet associatif, et à la ville de Chamonix de rappeler son soutien à la vie associative locale. La MJC demeurant l'interlocutrice des associations désireuses d'utiliser des salles du bâtiment.

\* \* \* \* \*

### **Un contexte sociétal et géopolitique complexe, en tension**

Dans une société en tension, marquée par des postures et prises de paroles politiques, où les extrêmes semblent attirer de plus en plus de monde, la MJC de par son projet associatif défend depuis toujours les valeurs de tolérance, de respect, de lutte contre les discriminations, de laïcité, de citoyenneté et de culture pour tous. Elle continuera donc ses engagements dans l'ensemble des projets et animations.

A l'heure où il est peut-être plus facile de s'isoler, de lâcher prise, de s'enfermer dans des postures « égoïstes », nous pensons bien au contraire que faire partie d'un collectif nous permet de nous questionner et surtout de faire sens dans nos engagements et les valeurs défendues. En réponse à l'isolement, nous préférons toujours l'engagement altruiste et collectif. Nous invitons

toutes celles et ceux qui peuvent contribuer, ne serait-ce que quelques heures, à se faire connaître et à nous rejoindre pour nous épauler dans le quotidien de cette vie associative, en respectant nos différences.

### **Sans bénévoles, pas d'association.**

Nous rappelons que toute personne adhérente depuis 6 mois révolus peut se présenter aux élections du Conseil d'Administration dès ce soir et/ou également être cooptée en cours d'année pour intégrer les instances.

Après de nombreuses années d'engagement certains administratrices et administrateurs vont passer la main, nous remercions toutes les personnes disponibles qui souhaiteraient se joindre à nous.

Nous tenons à féliciter Martine FROUCHT pour sa médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif attribuée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sur proposition du Préfet, qui vient saluer à sa juste valeur un engagement bénévole dans de multiples associations et cela depuis plus de 40 ans. Nous tenons à informer également l'ensemble des personnes présentes que Martine est bénévole de la MJC de Chamonix, de l'association départementale des MJC des Savoie, de la plateforme AURA des MJC, de l'association des MJC de France, ainsi qu'au Club des Sports de Chamonix.

Je souhaite en mon nom, au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et de l'équipe de salariés de la MJC remercier très sincèrement Dominique ANDRÉ pour son engagement sincère et indéniable depuis 2008 et qui a décidé de ne pas se représenter.

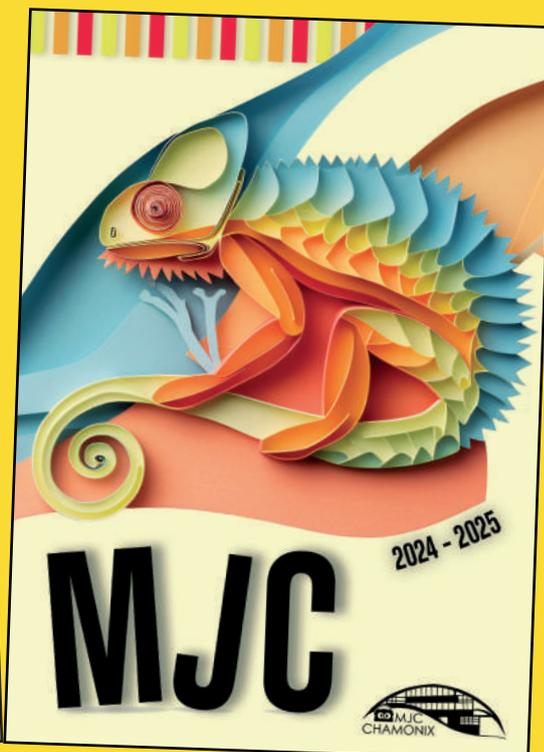
Nous remercions une nouvelle fois, les bénévoles de la MJC, l'ensemble des partenaires, les adhérent.e.s et habitant.e.s qui nous font confiance, ainsi que notre directeur Benjamin ainsi que toute l'équipe de professionnel.l.e.s qui mettent en œuvre, à l'échelle de notre Ville et au-delà, les projets fédérateurs, humanistes, culturels, solidaires et citoyens, dont notre société a tant besoin.

Nous réitérons notre appel à bénévoles pour nous accompagner à œuvrer au sein de la MJC.

Nous vous remercions.

Bonne soirée à vous toutes et à vous tous,

Les coprésidents de la MJC,  
Dominique ANDRÉ et Pierre CARLOT



# Rapport financier 2025

**BILAN**

Edition détaillée

Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023
	Brut	Amort	Net	Total
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>404 088.09</b>	<b>367 906.10</b>	<b>36 181.99</b>	<b>54 437.65</b>
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
<b>INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.</b>	<b>404 088.09</b>	<b>367 906.10</b>	<b>36 181.99</b>	<b>54 437.65</b>
218100 Aménagement divers locaux	8 225.49		8 225.49	8 225.49
218200 Matériel de transport	182 149.40		182 149.40	182 149.40
218300 Mat.de bureau et informatique	31 494.32		31 494.32	29 907.87
218400 Mobilier	29 465.22		29 465.22	28 657.98
218450 Matériel d'activités	134 126.19		134 126.19	130 036.29
218500 Matériel ALSH BALMAT	18 627.47		18 627.47	18 627.47
281810 Amort. aménag. divers locaux		8 225.49	-8 225.49	-8 225.49
281820 Amort. matériel de transport		151 589.84	-151 589.84	-129 172.12
281830 Amort.mat de bureau & informat		30 348.55	-30 348.55	-29 446.35
281840 Amort. mobilier de bureau		28 680.40	-28 680.40	-28 657.98
281845 Amort. matériel d'activités		130 434.34	-130 434.34	-129 037.43
281850 Amort. matériel ALSH BALMAT		18 627.48	-18 627.48	-18 627.48
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>				
<b>AVANCES ET ACOMPTES</b>				
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>60.00</b>		<b>60.00</b>	<b>60.00</b>
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>60.00</b>		<b>60.00</b>	<b>60.00</b>
275000 Dépôts et cautionnements versé	60.00		60.00	60.00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)</b>	<b>404 148.09</b>	<b>367 906.10</b>	<b>36 241.99</b>	<b>54 497.65</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>2 860.74</b>		<b>2 860.74</b>	<b>2 860.74</b>
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
<b>MARCHANDISES</b>	<b>2 860.74</b>		<b>2 860.74</b>	<b>2 860.74</b>
371000 Stock m/ses fournitures de bureau	2 637.95		2 637.95	2 637.95
371100 Stock boissons	222.79		222.79	222.79
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>99 121.03</b>		<b>99 121.03</b>	<b>82 558.11</b>
<b>CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>14 609.30</b>		<b>14 609.30</b>	<b>3 441.90</b>
411000 Usagers - Collectif Clients	14 609.30		14 609.30	3 441.90
<b>CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS</b>				
<b>AUTRES CREANCES</b>	<b>84 511.73</b>		<b>84 511.73</b>	<b>79 116.21</b>
409100 Fournisseurs débiteurs				4 676.68
409800 Avoirs à recevoir				1 804.85
447100 Taxe sur les salaires	17 434.48		17 434.48	
468700 Produits divers à recevoir	67 077.25		67 077.25	72 300.80
471000 IJSS et IJ Prev reversées				333.88
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				

## BILAN

Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023
	Brut	Amort	Net	Total
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>363 969.55</b>		<b>363 969.55</b>	<b>301 904.62</b>
511000 Chèques à encaisser	5 754.40		5 754.40	3 897.70
511100 ANCV à encaisser				610.00
512000 Société générale c/c	54 137.09		54 137.09	35 810.00
512100 SG Cpte/Livret	282 700.28		282 700.28	240 821.13
512200 SG Livret A	18 704.95		18 704.95	18 160.09
514000 Chèques postaux	418.03		418.03	171.38
530000 Caisse Principale	2 096.80		2 096.80	1 904.42
530100 Caisse Accueil	158.00		158.00	529.90
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>120.00</b>		<b>120.00</b>	<b>2 968.49</b>
486000 Charges constatées d'avance	120.00		120.00	2 968.49
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)</b>	<b>466 071.32</b>		<b>466 071.32</b>	<b>390 291.96</b>
<b>FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)</b>				
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)</b>				
<b>ECART DE CONVERSION ACTIF (5)</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>870 219.41</b>	<b>367 906.10</b>	<b>502 313.31</b>	<b>444 789.61</b>

## BILAN

Passif	31/12/2024 Montant	31.12.2023 Total
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</b>		
<b>FONDS PROPRES STATUTAIRES</b>		
<b>FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES</b>	<b>4 936.56</b>	<b>4 936.56</b>
102000 Fonds associatif	4 936.56	4 936.56
<b>FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</b>		
<b>FONDS PROPRES STATUTAIRES</b>		
<b>FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES</b>		
<b>ECART DE REEVALUATION</b>		
<b>RESERVES</b>		
<b>RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES</b>		
<b>RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE</b>	<b>72 482.70</b>	<b>72 482.70</b>
106800 Autres réserves	50 000.00	50 000.00
106850 Autres réserves	22 482.70	22 482.70
<b>AUTRES RESERVES</b>		
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	<b>41 576.65</b>	<b>29 305.48</b>
110000 Report à nouveau (Créditeur)	41 576.65	29 305.48
<b>EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>42 078.09</b>	<b>12 271.17</b>
120000 Résultat excédentaire	42 078.09	12 271.17
<b>SITUATION NETTE (1)</b>	<b>161 074.00</b>	<b>118 995.91</b>
<b>AUTRES FONDS</b>		
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>		
<b>TOTAL AUTRES FONDS (2)</b>		
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)</b>	<b>161 074.00</b>	<b>118 995.91</b>
<b>FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>12 200.00</b>	
194000 Fonds dédiés sur subv. de fonctionnement	12 200.00	
<b>TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES (3)</b>	<b>12 200.00</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>50 501.27</b>	<b>50 501.27</b>
151800 Autres provisions pour risques	50 501.27	50 501.27
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>	<b>54 355.44</b>	<b>70 171.75</b>
153000 Provisions indemn. départ retraite	51 963.90	67 577.00
153100 Prov autres charges du personnel	2 391.54	2 594.75
<b>TOTAL PROVISIONS (4)</b>	<b>104 856.71</b>	<b>120 673.02</b>
<b>DETTES</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>1.00</b>	
511100 ANCV à encaisser	1.00	
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS</b>		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>54 796.83</b>	<b>43 090.41</b>
401000 Collectif Fournisseurs	5 813.62	434.07
408000 Frs factures non parvenues	23 332.35	22 559.25
419000 Usagers créditeurs	25 650.86	20 097.09
<b>DETTES DES LEGS OU DONATION</b>		
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>117 308.50</b>	<b>114 291.78</b>
421000 Rémun.nettes dues au personnel	2 753.63	1 375.99
428000 Personnel - Charges à payer	1 846.00	
428200 Dettes provis. congés à payer	41 345.76	42 222.19
431000 Sécurité Sociale	33 222.27	31 409.96
437200 Mutuelle Humanis	412.28	1 137.18
437300 Caisse retraite Klesia	9 700.98	9 241.98
437600 Caisse prév. Humanis	1 356.44	2 771.14

**BILAN**

<b>Passif</b>	<b>31/12/2024 Montant</b>	<b>31.12.2023 Total</b>
437800 Formation	3 802.74	3 494.99
438000 Organismes sociaux - Charges à payer	415.00	
438200 Charges soc.sur congés à payer	18 605.59	18 999.99
442100 Prélèvements à la source	1 061.81	1 224.78
444000 État - Impôts sur les bénéfices	2 786.00	
447100 Taxe sur les salaires		2 413.58
<b>DETTES DIVERSES</b>		
<b>DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES</b>		
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>6 281.35</b>	<b>4 535.53</b>
468600 Charges diverses à payer	6 177.05	4 535.53
471000 IJSS et IJ Prev reversées	76.04	
475000 Compte d'attente	28.26	
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>45 794.92</b>	<b>43 202.96</b>
487000 Produits constatés d'avance	45 794.92	43 202.96
<b>TOTAL DETTES (5)</b>	<b>224 182.60</b>	<b>205 120.68</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>502 313.31</b>	<b>444 789.61</b>

**Récapitulatif**

Compte de résultat à Décembre 2024

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Total	1 078 586.52	1 120 664.61
Bénéfice	42 078.09	
Totaux Gestion	1 120 664.61	1 120 664.61

Bilan à Décembre 2024

<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
502 313.31	502 313.31

**COMPTE DE RESULTAT**

Sélection période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Toutes les écritures

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
COTISATIONS	32 817.71		24 634.30
756000 Cotisations des Adhérents	11 309.91		10 794.92
756220 Participations saison culturelle	21 299.00		13 794.50
756230 Participations fêtes & manif. locales	208.80		
756800 Autres participations accessoires			44.88
VENTES DE BIENS	2 398.10		1 399.37
707100 Recettes bar	1 916.60		996.30
709000 Rbt participations adhérents	481.50		403.07
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	277 307.39		198 752.38
706000 Participations adhérents	277 307.39		198 752.38
DONT PARRAINAGES			
<b>VENTES DE BIENS ET SERVICES</b>		<b>279 705.49</b>	<b>200 151.75</b>
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	699 581.15		684 808.55
SOUS-TOTAL 74	699 581.15		684 808.55
741000 ETAT - DRAJES	14 500.00		8 000.00
741100 ETAT - DDETS	6 400.00		
741400 ETAT - FONJEP	14 214.00		14 214.00
742000 REGION AURA			2 000.00
743000 Aide Départementale - CD HAUTE SAVOIE	7 000.00		7 000.00
744000 Subv.fonctionnement-COMMUNE	592 000.00		592 000.00
745000 Subv.prestations sces - CAF	49 832.38		48 275.73
745100 Bons vacances CAF	12 585.00		12 664.00
745200 Subv. fonct MSA	49.77		654.82
748000 CAF - CD HAUTE SAVOIE CAPEJ	3 000.00		
VERSEM. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	40.00		
DONS MANUELS	40.00		
754000 Collectes et Dons	40.00		
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
<b>PRODUITS DE TIERS FINANCEURS</b>		<b>699 621.15</b>	<b>684 808.55</b>
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	99 863.08		78 621.31
781500 Repr.s/prov.risques&ch.exploit	70 171.75		51 231.37
791000 Transferts de charges	9 764.62		17 988.98
791100 Transferts de charges de fonct. matériel	5 064.92		1 794.60
791200 Tranferts charges comm.comm.	14 861.79		7 606.36
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			12 500.00
789000 Report ressources non utilisés/exo antér			12 500.00
AUTRES PRODUITS	1 229.01		1 499.76
708800 Aut.produits activités annexes	1 204.00		1 390.92
758000 PRODUITS DIV. GESTION COURANTE	25.01		108.84
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>1 113 236.44</b>	<b>1 002 215.67</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	317 411.84		270 561.43

## COMPTES DE RESULTAT

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
<b>SOUS-TOTAL 60</b>	46 101.65		43 028.78
606120 Electricité et Gaz	55.00		
606130 Carburant	2 261.70		2 945.68
606200 Fournitures restauration	5 312.34		5 058.22
606250 Fournitures boissons	2 564.28		1 388.76
606300 Fourn.entret./Pt équipement	21 453.80		19 436.24
606400 Fournitures administratives	2 091.48		2 078.25
606450 Photocopies	3 630.80		3 718.15
606800 Fournitures & mat. activités	8 012.53		8 037.96
606810 Fourn. pharmacies	719.72		365.52
<b>SOUS-TOTAL 61</b>	200 568.10		172 387.91
611000 Sous-traitance générale	58 371.56		53 110.58
611050 Sous-traitance restauration	47 389.47		34 216.34
611100 Sous traitance culturelle	50 049.76		47 414.94
611200 Sous-traitance comm. comm.	10 580.73		8 282.29
613200 Locations Immobilières	3 250.00		2 300.00
613500 Locations mobilières	3 346.10		3 620.04
613510 Locations financières	2 280.00		2 280.00
615200 Entret. & réparat./biens immos	352.36		78.30
615500 Entret. & réparat./biens mobil.	875.40		68.17
615550 Entret. & réparat./mat.transport	5 407.07		3 686.62
615600 Maintenance	2 503.20		2 438.40
616100 Primes assurances-multirisques	10 141.84		9 230.25
616800 Assurances véhicules	5 394.41		4 918.28
618100 Documentation générale	421.20		541.20
618300 Documentation technique	205.00		202.50
<b>SOUS-TOTAL 62</b>	70 742.09		55 144.74
621400 Personnel mis à disposition			720.00
622600 Honoraires	12 558.01		3 050.00
623000 Publicité, Relations publiques	-701.01		1 119.18
623400 Cadeaux à la clientèle			206.88
623600 Catalogues et imprimés	5 673.73		3 706.87
623700 Publications	1 395.71		1 647.53
623800 Divers (pourboires,dons,...)			75.00
624100 Transports sur achats			5.00
624800 Transports d'activités	9 505.67		5 507.79
625100 Voyages et déplacement du personnel	3 205.03		2 550.95
625200 Autres déplacements (Artistes...)	2 383.68		794.07
625500 Frais de déménagement	2 733.90		184.25
625600 Missions	1 090.03		1 144.32
625700 Réceptions repas	5 950.67		8 983.38
625701 Réception hébergement	16 634.94		14 824.65
625800 Frais fonct.instances associat (AG & CA)	1 146.25		520.15
626000 Affranchissements	1 317.38		2 695.49
626100 Frais télécommunications	543.96		509.25
626200 Internet	479.64		496.40
626300 Lliaisons informatiques	1 595.61		1 370.04
627000 Services bancaires & assimilés	797.34		803.91
627100 Commissions ANCV	406.43		364.12
627200 Commissions Carte bleue	622.89		304.07
628100 Concours divers, cotisations..	2 693.00		2 728.94
628600 Frais de formation	709.23		832.50
<b>AIDES FINANCIERES</b>			
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	22 319.34		22 269.08
631100 Taxes sur les salaires	12 965.52		13 243.58
633300 Part.empl.à formation prof.continue	9 353.82		9 025.50
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	479 089.27		445 309.55
641100 Salaires & appointements bruts	472 111.63		433 634.74
641210 Provision Congés Payés	-876.43		11 517.06

**COMPTE DE RESULTAT**

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
641350 Prime Transport	30.05		157.75
641400 Indemnités et avantages divers	7 824.02		
<b>CHARGES SOCIALES</b>	158 544.17		144 653.43
645100 Cotis. URSSAF	104 513.85		90 446.13
645200 Cotis. Mutuelle	2 454.94		2 136.52
645300 Cotis. Retraites Klesia	31 478.65		27 930.05
645500 Prov. Charges s/Congés Payés	20.60		5 182.68
645600 Cotis. prévoyance Humanis	8 262.09		7 532.23
645800 Cotis.aux autres Org.Sociaux	3 376.32		3 240.37
647200 Versts aux Com.Entrep.& d'Etab	5 339.90		3 698.38
647500 Médecine du Travail, Pharmacie	1 912.32		2 151.36
648000 Autres charges de personnel	1 185.50		2 335.71
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS</b>	24 739.25		36 409.24
681100 Dotations aux amorts des immo.	24 739.25		36 409.24
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	54 355.44		70 171.75
681500 Dot.aux prov.risques & charges	54 355.44		70 171.75
<b>REPORTS EN FONDS DEDIES</b>	12 200.00		
689400 Engagts à réal./subv.attribuée	12 200.00		
<b>AUTRES CHARGES</b>	6 940.20		9 526.78
651600 Droits d'auteurs & reproduct. (SACEM)	5 490.77		8 161.70
654000 Pertes sur créances irrécouvr.	797.90		1 200.44
658000 CHARGES DIV. GESTION COURANTE	651.53		164.64
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		<b>1 075 599.51</b>	<b>998 901.26</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)</b>		<b>37 636.93</b>	<b>3 314.41</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

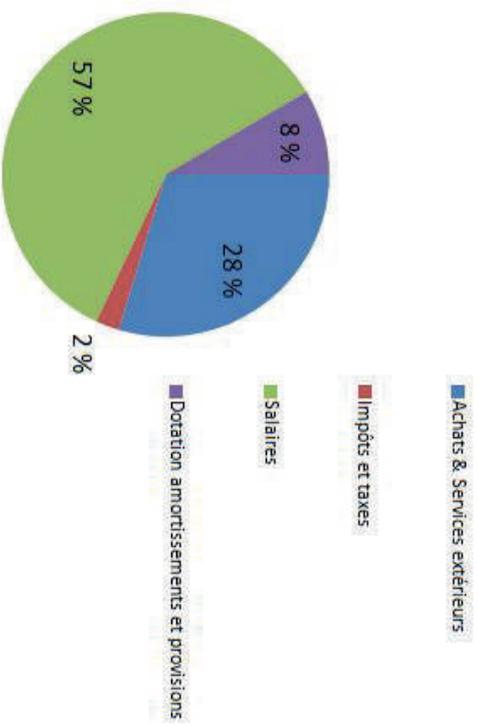
	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	7 424.01		5 931.63
<i>768100 Intérêts des cptes financiers</i>	7 424.01		5 931.63
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)</b>		<b>7 424.01</b>	<b>5 931.63</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER (3-4)</b>		<b>7 424.01</b>	<b>5 931.63</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	3.18		4 455.63
<i>771800 Produits except./op de gestion</i>	-0.10		60.59
<i>772000 Produits sur exerc. antérieurs</i>	3.28		4 395.04
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	0.98		
<i>778000 Autres prdts except. exercice</i>	0.98		
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)</b>		<b>4.16</b>	<b>4 455.63</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	201.01		1 430.50
<i>671200 Pénalités et amendes fisc/péna</i>			2.00
<i>671300 Dons - Libéralités</i>			500.00
<i>671800 Aut.ch. except./Opér.gestion ex</i>	1.01		
<i>672000 Charges sur exerc. antérieurs</i>	200.00		928.50
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)</b>		<b>201.01</b>	<b>1 430.50</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)</b>		<b>-196.85</b>	<b>3 025.13</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

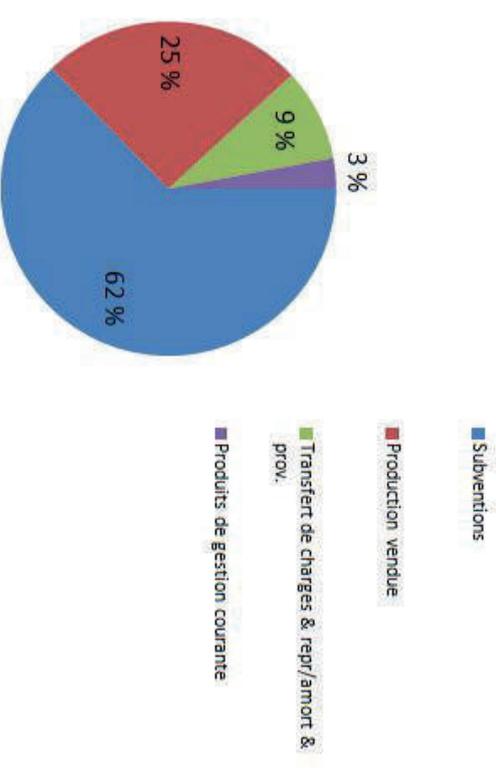
	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8) <i>695000 Impôts sur Intérêts</i>	2 786.00 <i>2 786.00</i>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)</b>		<b>1 120 664.61</b>	<b>1 012 602.93</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)</b>		<b>1 078 586.52</b>	<b>1 000 331.76</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>		<b>42 078.09</b>	<b>12 271.17</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>			
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE			
BENEVOLAT			
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS			
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE			
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			

# DEPENSES - RECETTES 2024

## DEPENSES

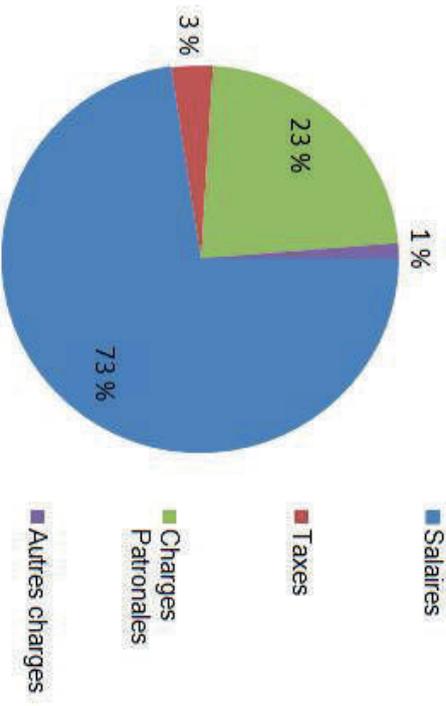


## RECETTES

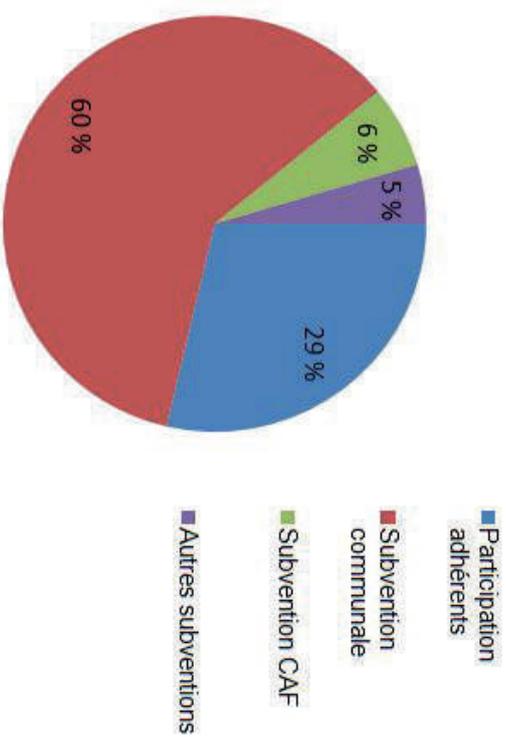


# REPARTITION DES CHARGES SALARIALES / PARTICIPATIONS DES ADHERENTS ET SUBV. 2024

## SALAIRES ET CHARGES



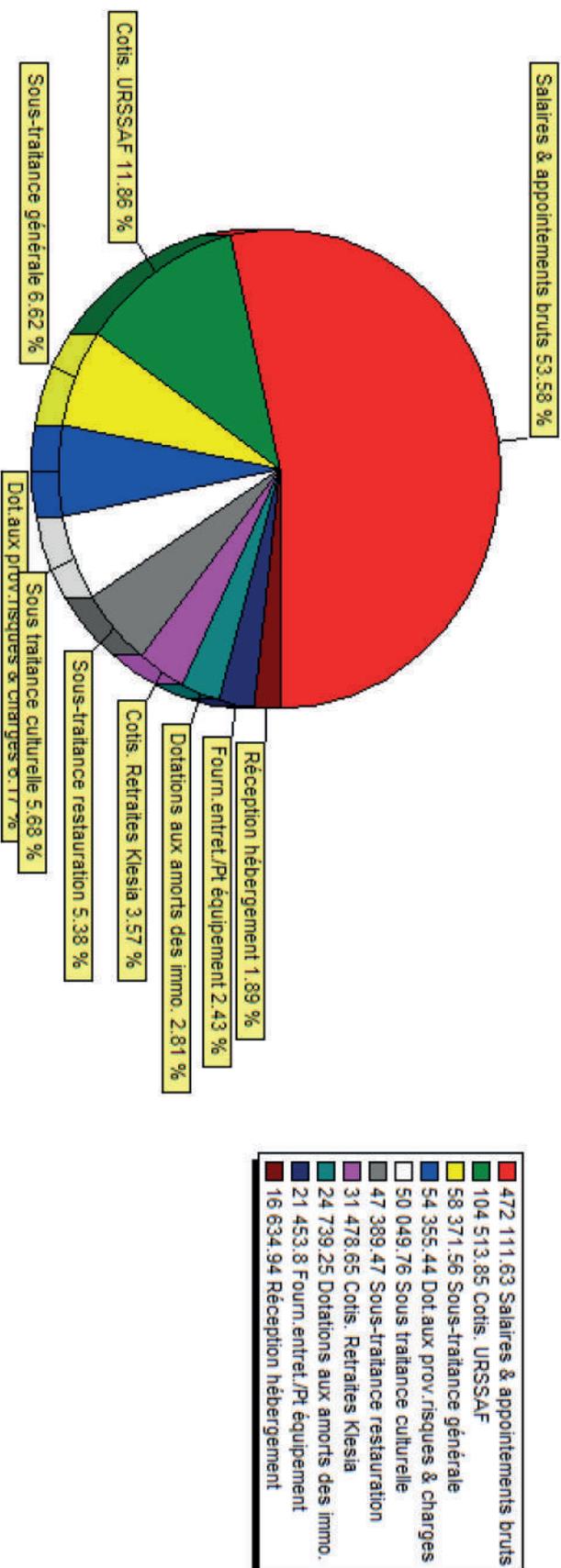
## PARTICIPATIONS DES ADHERENTS ET SUBVENTIONS



**LES 10 POSTES DE CHARGES LES PLUS IMPORTANTS**

Sélection période du 01.01.2024 au 31.12.2024

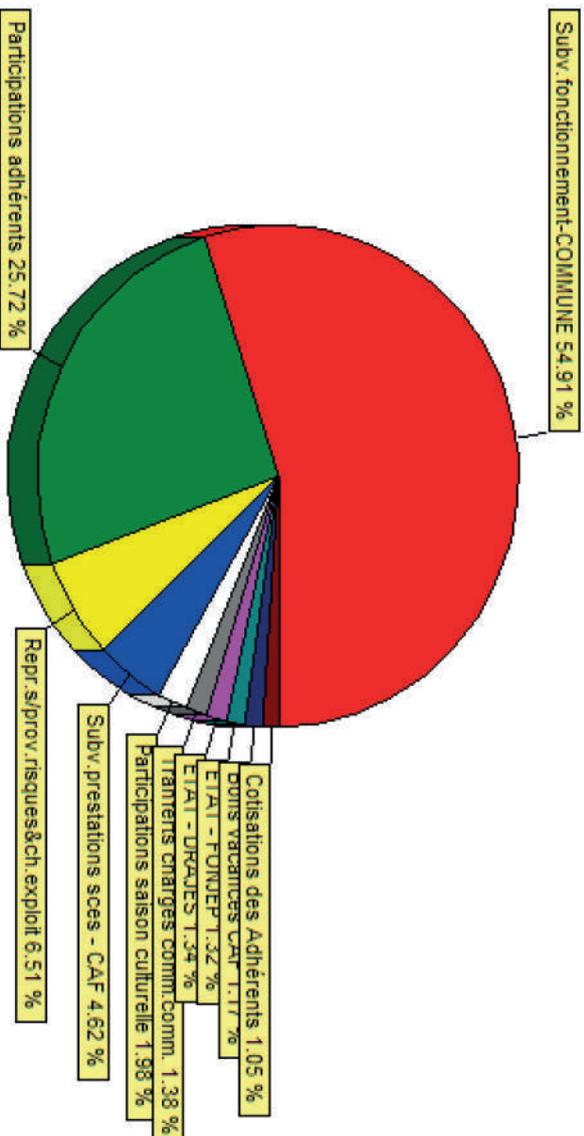
Compte	Intitulé	Solde débiteur
641100	Salaires & appointements bruts	472 111.63
645100	Cotis. URSSAF	104 513.85
611000	Sous-traitance générale	58 371.56
681500	Dot.aux prov.risques & charges	54 355.44
611100	Sous traitance culturelle	50 049.76
611050	Sous-traitance restauration	47 389.47
645300	Cotis. Retraites Klesia	31 478.65
681100	Dotations aux amortis des immo.	24 739.25
606300	Fourn.entret./Pt équipement	21 453.80
625701	Reception hébergement	16 634.94
<b>Total :</b>		<b>881 098.35</b>



**LES 10 POSTES DE PRODUITS LES PLUS IMPORTANTS**

Sélection période du 01.01.2024 au 31.12.2024

Compte	Intitulé	Solde créditeur
744000	Subv.fonctionnement-COMMUNE	592 000.00
706000	Participations adhérents	277 307.39
781500	Repr.s/prov.risques&sch.exploit	70 171.75
745000	Subv.prestations sces - CAF	49 832.38
756220	Participations saison culturelle	21 299.00
791200	Transferts charges comm.comm.	14 861.79
741000	ETAT - DRAJES	14 500.00
741400	ETAT - FONJEP	14 214.00
745100	Bons vacances CAF	12 585.00
756000	Cotisations des Adhérents	11 309.91
<b>Total :</b>		<b>1 078 081,22</b>



592 000	Subv.fonctionnement-COMMUNE
277 307.39	Participations adhérents
70 171.75	Repr.s/prov.risques&sch.exploit
49 832.38	Subv.prestations sces - CAF
21 299	Participations saison culturelle
14 861.79	Transferts charges comm.comm.
14 500	ETAT - DRAJES
14 214	ETAT - FONJEP
12 585	Bons vacances CAF
11 309.91	Cotisations des Adhérents

## ANNEXE AUX COMPTES 2024 de la MJC de CHAMONIX

### **PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 502.313,31€

Le résultat net comptable est excédentaire de 42.078,09€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis.

### **1- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'Association applique les principes comptables préconisés par le PCG, identiques d'un exercice à l'autre, avec une transparence économique pour ses adhérents et ses partenaires et aussi, bien entendu, pour une pérennisation de son activité. Sa gestion associative désintéressée et ainsi que ses missions dans le cadre du conventionnement avec la ville de Chamonix lui confèrent quelques particularités précisées ci-après.

Partenaire principal de l'association, la commune de Chamonix verse une subvention annuelle de 592.000€, montant constant depuis 2020, dont 525.000€ participent au financement des postes conventionnés (une partie des postes des salariés permanents selon convention) et 67.000€ participent au fonctionnement des projets de la MJC (programmation socioculturelle, jeunesse, enseignement des musiques actuelles et formation BAFA).

**Une convention pluriannuelle d'objectifs a été renégocié en 2021 et signé le 4 avril 2022 pour une durée de 3 ans et arrive à échéance le 31 décembre 2024.**

Depuis la signature de cette convention pluriannuelle d'objectifs (2022-2024), le montant de la subvention participant au financement des postes conventionnés est gelé, malgré les augmentations légales et conventionnelles successives.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'avenant 182 relatif au système de rémunération de la convention collective ECLAT fait évoluer l'indice de base et les valeurs conventionnelles des points en introduisant une double valorisation.

Au 1<sup>er</sup> mai 2022, les valeurs conventionnelles des points sont à nouveau augmentées.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'avenant 194 augmente à nouveau les valeurs conventionnelles des points du fait notamment des trois évolutions du SMIC en 2022 et de la très forte inflation.

Au 26 novembre 2023, l'avenant 198 fait évoluer l'indice de base suite à une nouvelle augmentation du SMIC en mai 2023.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'avenant 199 fait évoluer les indices minimum conventionnel de base de certains groupes de la grille générale et les valeurs conventionnelles des points.

L'avenant 200 prévoit déjà l'augmentation des valeurs de points pour 2025 et 2026.

Le versement du solde de la subvention communale 2023 est intervenu en février 2024.

Le 1<sup>er</sup> acompte de la subvention communale 2024 a été versé le 17 avril 2024. Les versements suivants sont intervenus tous les mois ou deux mois jusqu'au 23 décembre 2024.

Par conséquent, en raison de la temporalité de ces versements les représentants de la MJC veillent à maintenir à minima une trésorerie suffisante (4 mois).

La subvention participant au soutien du fonctionnement du projet associatif de la MJC (programmation socioculturelle, jeunesse, enseignement des musiques actuelles et formation BAFA) est allouée à la MJC sur présentation de justificatifs, en fin d'exercice. Elle a été versée le 11 mars 2025.

Concernant la méthode d'amortissement du matériel, elle est basée sur le principe suivant :

- 3 ans pour le matériel d'activités et « sensible » (audio-visuel, informatique) ;
- 5 ans pour le matériel de transport et mobilier fragile ;
- 10 ans pour le mobilier.

## **2- NOTES SUR LE BILAN ACTIF AU 31.12.2024**

### **468700 – Produits divers à recevoir :**

Subvention Ville de Chamonix pour 67.000,00€

Malakoff – indemnités prévoyance pour 77,25€

**Disponibilité : 363.969,55€**

### **486000 – Charges constatées d'avance :**

Abonnement revue pour 120,00€

## **3- NOTES SUR LE BILAN PASSIF AU 31.12.2024**

### **151800 – Provisions pour risques**

Provisions indemnités activité partielle (ETAT) d'un montant de 50.501,27€, somme correspondant aux indemnités activités partielles non soumises à charges relatives au montant des salaires liés aux « postes conventionnés » (contrat d'objectifs 2019-21). Cette obligation de déclaration en chômage partiel était la seule possibilité pour notre association de préserver le statut et la couverture sociale des salariés tout en respectant les obligations légales de l'employeur.

### **153000 – Provisions indemnités départ retraite**

*Rappel sur la méthode de calcul des indemnités de départ en retraite :*

Jusqu'au 31 décembre 2008, la provision pour indemnités départ en retraite correspondait à ¼ de mois de salaire par année d'ancienneté.

Une importante modification est intervenue dans ce calcul suite à l'avenant 123 de la Convention Collective Nationale Animation R2-043 et 44 du 17 décembre 2008.

L'Association a décidé d'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 la méthode d'estimation suivante : la provision pour indemnités de licenciement et par ricochet, les indemnités de départ en retraite est égale à ¼ de mois de salaire par année d'ancienneté jusqu'à la dixième année incluse puis 1/3 de mois de salaire par année d'ancienneté à partir de la onzième année.

Comme les années précédentes, la provision n'est comptabilisée qu'à partir de la 5<sup>ème</sup> année de présence à la MJC. La provision est régularisée et comptabilisée tous les ans par rapport aux valeurs des points de la convention collective ECLAT.

Ce calcul fait abstraction de la probabilité de départ à la retraite, ou de décès avant l'âge du départ.

A noter qu'au 31 décembre 2024, la provision diminue en raison du départ de deux salariés ayant de l'ancienneté, respectivement 10,5 et 8,5 années d'ancienneté.

**281820 à 281845 – Amortissements**

Les dotations aux amortissements ont fortement diminué ; par prudence, les représentants de la MJC ont souhaité limiter les investissements en raison d'un manque de lisibilité contractuelle.

**419000 – Usagers créditeurs**

Règlements effectués par les adhérents en septembre 2024 pour l'année scolaire 2024-2025 : accueil de loisirs et les activités hebdomadaires.

**408000 – Fournisseurs Factures non parvenues** et concernant l'exercice 2024 : In Extenso, Ville de Chamonix (repas ACM).

**428200 – Dettes provisions congés à payer & 438200 – Charges sociales sur congés à payer**

Valeur des congés à payer à la fin de l'exercice, qui varie d'une année sur l'autre suivant les congés non pris par l'ensemble du personnel au 31 décembre. Pour rappel la période légale de pose légale est du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2025. Pour 2024, les salariés ont pris moins de congés payés, qu'ils devront prendre avant fin mai 2025, ceci s'expliquant par un déficit structurel des personnels permanents.

**487000 – Produits constatés d'avance :**

- Péréquation des activités (du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin),
- Péréquation des adhésions (du 1<sup>er</sup> juin à 31 mai)

**4- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2024****CHARGES**

On constate une augmentation des charges entre 2023 et 2024, notamment liée à :

- L'ouverture des accueils de loisirs de l'été 2024, sans restriction de capacité d'accueil des enfants grâce à des recrutements en hausse.
- La reprise des activités à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 dans les locaux rénovés de la Maison pour Tous mis à notre disposition par la Mairie.

**PRODUITS**

**743000 – Subvention Conseil Départemental** : pour les festivals 'Femmes Egalités Réalités' & 'Remballe ta haine !'

**744000 – Subvention Communale** : relative au contrat d'objectifs

**745000 – Subventions prestations de services CAF** : subventions horaires relatives aux ACM, allouées à la MJC

**745100 – Bons vacances CAF** : variation selon les quotients familiaux.

**756000 – Cotisations des adhérents** : augmentation du nombre d'adhérents.

**756220 – Participation saison culturelle** : augmentation liée à la réintégration des locaux, promenade du Fori à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

**5- CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DE LA MJC**

**On note le respect de l'équilibre budgétaire**, avec la volonté d'une politique tarifaire attractive pour les enfants et les jeunes ainsi que pour l'ensemble des adhérents de l'association, volonté qui perdure depuis plusieurs années et qui renforce le statut de non-lucrativité de l'Association.

Cette volonté a d'ailleurs été encore renforcée depuis septembre 2024, avec le gel de la tarification de l'ensemble des activités hebdomadaires des accueils de loisirs (mercredis, petites vacances et grandes vacances scolaires) malgré les augmentations du coût des repas, des prestataires, d'une manière plus générale, de l'ensemble des charges de fonctionnement.

Le maintien de l'engagement fort des bénévoles élus du Conseil d'Administration ou de certains adhérents de l'association, de manière totalement désintéressée.

## **6 - CONCERNANT LES FINANCEMENTS**

Nous constatons :

- Maintien du montant de la subvention communale à hauteur de 525.000€ depuis 2020 qui participe au financement des postes salariés dits conventionnés ;
- Maintien de la subvention communale de 67.000€ versée sur justificatifs en fin d'année qui participe partiellement au fonctionnement, de la programmation socio-culturelle, à la jeunesse, à l'enseignement des musiques actuelles et au soutien aux formations BAFA dispensée par la MJC ;
- Renouvellement de la subvention Conseil Départemental pour les projets 'Remballe Ta Haine !' et 'Femmes, Egalités, Réalités' et les actions de médiation avec les publics scolaires ;
- Renouvellement des subventions SDJES 74 (Etat) pour les projets 'Remballe Ta Haine !', 'Femmes, égalités, réalités' ;
- Maintien de la subvention FONJEP Coordination (Etat) et de la subvention FONJEP Jeunes Animation. (Etat) non reconductible au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## **7 - AUTRES INFORMATIONS**

La Convention pluriannuelle d'objectifs (2022-2024) signée entre la Ville de Chamonix et la MJC permet à l'association de disposer gracieusement d'hébergements permanents pour le bon déroulement de son projet associatif et le fonctionnement de ses activités. Cette mise à disposition permanente comprend plusieurs bâtiments communaux avec prise en charge des fluides et de l'entretien. A ce jour, ces contributions volontaires n'ont pas été valorisées et justifiées par la ville de Chamonix.

*A noter qu'en raison des travaux conséquents engagés à la Maison pour Tous depuis juin 2022, d'autres locaux provisoires ont été mis à disposition de la MJC, toujours à titre gracieux le temps de la réalisation des travaux jusqu'à fin avril 2024.*

La force de l'association réside dans le fait que l'intégralité des membres élus du Conseil d'administration sont des bénévoles profondément investis et impliqués pour assumer la responsabilité de la gouvernance associative.

Fait à Chamonix, le 13 mars 2025  
La Trésorière,

Martine FROUCHT

60	<b>ACHATS</b>		70	<b>REMUNERATIONS DES SERVICES</b>	
606130	Carburant	7 700,00	706000	Participations adhérents	250 000,00
606200	Fournitures restauration	15 000,00	707100	Recettes bar	5 500,00
606250	Fournitures boissons	5 500,00		<b>Total :</b>	<b>255 500,00</b>
606300	Fourn.entret./Pt équipement	29 600,00			
606400	Fournitures administratives	3 500,00			
606450	Photocopies	4 700,00			
606800	Fournitures & mat. activités	22 000,00	74	<b>SUBVENT.D'EXPLOITATION</b>	
	<b>Total :</b>	<b>88 000,00</b>	744000	Autres subv.	38 600,00
			745000	Subv.fonctionnement-COMMUNE	610 000,00
				Subv.fonctionnement - CAF	65 000,00
				<b>Total :</b>	<b>713 600,00</b>
61	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>				
611	Sous-traitance	180 000,00			
613	Locations	10 000,00			
615500	Entret.& réparat./biens mobil.	3 000,00	75	<b>AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE</b>	
615550	Entret.& réparat./mat.transport	15 000,00	756000	Cotisations des Adhérents	18 500,00
615600	Maintenance	5 000,00	756210 & 220	Participations saison culturelle & jeunesse	21 000,00
616	Primes d'assurance	15 000,00	756800	Autres participations accessoires	1 000,00
618	Documentation générale & technique	2 000,00		<b>Total :</b>	<b>40 500,00</b>
	<b>Total :</b>	<b>230 000,00</b>			
			76	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
62	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		768	Autres produits financiers	1 500,00
622600	Honoraires	3 500,00		<b>Total :</b>	<b>1 500,00</b>
623	Publicité,publications,relations publiq	15 000,00			
624800	Transports d'activités	9 000,00	78	<b>REPRISE S/AMORT. ET PROVISIONS</b>	
625100	Voyages et déplacement du personn	5 000,00	78	REPRISE S/AMORT. ET PROVISIONS	150 000,00
625200	Autres déplacements (Artistes...)	2 000,00		<b>Total :</b>	<b>150 000,00</b>
625600	Missions	2 500,00			
625700	Réceptions	25 000,00			
626	Frais postaux et frais de télécomm.	2 700,00	79	<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>	
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	79	TRANSFERTS DE CHARGES	45 000,00
628100	Concours divers, cotisations..	3 000,00		<b>Total :</b>	<b>45 000,00</b>
	<b>Total :</b>	<b>69 700,00</b>			
63	<b>IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL.</b>				
631100	Taxes sur les salaires	15 000,00			
633300	Part.empl.format.profes.contin	12 000,00			
	<b>Total :</b>	<b>27 000,00</b>			
64	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
641	Rémunérations du personnel	520 200,00			
645	Charges sociales	209 000,00			
647200	Versts aux Com.Entrep.& d'Etab	5 500,00			
647500	Médecine du Travail, Pharmacie	2 300,00			
648	Autres charges du personnel	5 600,00			
	<b>Total :</b>	<b>742 600,00</b>			
65	<b>AUTRES CHARGES GESTION COURANTE</b>				
651600	Droits d'auteurs & reproduct. (SACEI)	10 000,00			
658	Ch diverses de gestion courante	300,00			
	<b>Total :</b>	<b>10 300,00</b>			
68	<b>DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS</b>				
681100	Dotations aux amortis des immo.	30 000,00			
681500	Dotations aux provisions	47 000,00			
	<b>Total :</b>	<b>77 000,00</b>			
	<b>Total charges :</b>	<b>1 244 600,00</b>		<b>Total produits :</b>	<b>1 206 100,00</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>-38 500,00</b>			

Approuvé le :  
Signatures :

Co-Présidents

Trésorier

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE CHAMONIX

94 promenade du Fori  
74400 Chamonix Mont Blanc

☎ 04 60 53 12 24

✉ [accueil@mjchamonix.org](mailto:accueil@mjchamonix.org)

🌐 [www.mjchamonix.org](http://www.mjchamonix.org)

## **RESOLUTIONS**

### **1<sup>ère</sup> RESOLUTION : Rapport Moral et d'Orientation (Co-Présidents)**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral et d'orientation décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION** : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture de l'annexe aux comptes et la présentation de ceux-ci, décide de les approuver.

### **Rapport Commissaire aux Comptes IN EXTENSO**

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION** : L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter l'excédent constaté en comptes en report à nouveau pour un montant de 12.078,09 € et en réserves pour projets (60 ans de la MJC) pour un montant de 30.000,00 €

**4<sup>ème</sup> RESOLUTION** : L'Assemblée Générale Ordinaire propose de maintenir la cotisation aux tarifs des années précédentes : Jeunes 10.50 €, Adultes 21.00 €

**5<sup>ème</sup> RESOLUTION** : L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver le budget prévisionnel 2025.

**6<sup>ème</sup> RESOLUTION** : Après lecture du rapport d'activité, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'approuver en sa totalité.

**7<sup>ème</sup> RESOLUTION** : Election de nouveaux administrateurs.

# Nos partenaires



& Les Rhodos Chamoniards.



**Maison des Jeunes et de la Culture de Chamonix**

94 promenade du Fori

74400 Chamonix-Mont-Blanc

☎ 04.50.53.12.24 ✉ [accueil@mjchamonix.org](mailto:accueil@mjchamonix.org)

